

Communiqué du Conseil National de Transparency Maroc à l’occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption

Le monde célèbre ce mercredi 9 et ce jeudi 10 décembre 2020, respectivement la journée mondiale de lutte contre la corruption et la journée mondiale des droits humains, dans une conjoncture marquée par une pandémie dévastatrice. Dans notre pays, la crise sanitaire a mis au jour, l’extrême fragilité d’une économie façonnée par la rente et la corruption qui a délaissé les services sociaux, propagé la précarité et aggravé la pauvreté de la grande majorité de la population.

Au niveau de la gouvernance, la crise du coronavirus a non seulement mis la lumière sur les faiblesses de l’économie du pays, mais a vu se poursuivre des pratiques condamnables d’attributions suspectes de marchés, de monétisation d’autorisations de tous genres, d’extorsion...etc. Le pays stagne dans une corruption généralisée et systémique : recul en 2019 de 7 places au rang 80 sur 180 pays dans le classement mondial de l’indice de perception de la corruption par rapport à celui de 2018. Son score atteste d’un niveau sévère et systémique de corruption. Au delà d’un discours complètement discrédité, aucun signal positif ne vient annoncer la volonté d’une lutte effective contre la corruption.

Sur le plan des droits humains, le recul manifeste des libertés publiques prive la lutte contre la corruption du dynamisme de la société civile par l’interpellation des activistes des droits humains et de journalistes, connus pour leurs critiques et leurs investigations sensibles et qui font l’objet de détentions provisoires abusives qui s’apparentent à de l’emprisonnement sans jugement.

La stratégie nationale de lutte contre la corruption, adoptée en 2015, tombe aux oubliettes. Elle n’enregistre aucune avancée concrète. La commission nationale anti-corruption censée conduire ce programme ne s’est réunie que deux fois depuis sa création en 2017.

L’amendement du code pénal, portant l’incrimination de l’enrichissement illicite est en standby depuis 2015 et la régulation du conflit d’intérêt n’est pas encore à l’ordre du jour.

La nouvelle loi sur l’instance de probité de prévention et de lutte contre la corruption, en débat au parlement, rencontre une résistance et des tentatives de limitation de ses attributions et de son indépendance.

Les rapports des commissions d’enquête parlementaires, de la cour des comptes et autres instances pertinentes ne donnent presque souvent pas lieu à des actions conséquentes. C’est ainsi que les amendes du conseil de la concurrence pour juguler les ententes sur les prix des produits pétroliers qui affaiblissent le pouvoir d’achat des citoyens et la compétitivité des entreprises, sont encore gelées.

Ce sont là, à grands traits, les éléments constituant le bilan d’une année dramatique au vu de la crise sanitaire. Ce bilan demeure dans la continuité de l’immobilisme au regard de la situation de la corruption dans notre pays depuis de nombreuses années.

Transparency Maroc, célèbre ces deux journées, avec la conviction que le chemin est encore long pour que soit engagée une vraie politique anti-corruption et un respect des droits humains, émanations d’une véritable volonté politique des différents pouvoirs de l’Etat. L’association poursuivra son action pour l’édification de l’Etat de droit et d’un système national d’intégrité crédible.

Le 10 décembre 2020

Le Conseil National